



PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

L'ÎLE AUX ENFANTS

ASSOCIATION FAMILLES RURALES
DE DOMAGNE-CHAUMERE-CHANCE

SOMMAIRE

Table des matières

SOMMAIRE.....	2
I. DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL.....	3
1) Présentation de l'accueil.....	3
1. Nature de l'accueil.....	3
2. Nom et coordonnées de l'organisateur.....	3
3. Nombre, âge des enfants et périodes d'accueil.....	3
4. Les activités dominantes.....	3
5. Les tarifs.....	4
2) Descriptif du lieu d'accueil.....	4
1. Implantation géographique, description des lieux.....	4
2. Équipe pédagogique.....	5
II. LE PROJET ÉDUCATIF DE L'ORGANISATEUR.....	6
1) L'organisateur.....	6
1) Le projet éducatif.....	6
III. LES INTENTIONS ÉDUCATIVES DE L'ÉQUIPE (directeur et équipe d'animation).....	7
→ Rôle et missions du directeur.....	7
→ Rôle et missions de l'animateur.....	7
IV. LES ACTIVITÉS.....	13
V. LA VIE QUOTIDIENNE.....	14
VI. LES HORAIRES.....	15
VII. L'ÉQUIPE D'ADULTE.....	15
1) Le recrutement.....	15
2) Le fonctionnement.....	15
3) L'accompagnement.....	16
VIII. LE CADRE, LES RÈGLES DE VIE.....	16
IX. LA SECURITE.....	16
X. LA COMMUNICATION.....	16



I. DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

1) Présentation de l'accueil

1. Nature de l'accueil

L'accueil de loisirs « l'Île aux enfants » est un accueil de loisirs sans hébergement situé sur la commune de Domagné (35), en Bretagne.

2. Nom et coordonnées de l'organisateur

L'accueil de loisirs est géré par l'association familles rurales de Domagné-Chaumeré-Chancé relative aux associations de la loi de 1901 la désignant comme une association à but non lucratif.

Le bureau de l'association est actuellement composé de 11 bénévoles, les co-présidentes sont Emmanuelle CANCOUET et Vanessa BEAUGENDRE,

3. Nombre, âge des enfants et périodes d'accueil

L'Île aux enfants accueille les enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires et tous les mercredis de l'année (exceptés 1 semaine à Noël et 3 semaines en Août).

L'accueil de loisirs réuni, en moyenne, entre 30 et 79 enfants, selon les périodes.

4. Les activités dominantes

Lors d'une journée à l'accueil de loisirs, les enfants peuvent réaliser les activités proposées par l'équipe d'animation. Celles-ci peuvent être manuelles, culturelles, sportives, musicales... Ils ont aussi la liberté d'exposer leurs envies d'activités au groupe.

L'accueil de loisirs est situé à proximité de la salle des sports ce qui permet de s'y rendre aisément afin de proposer des animations ludiques et sportives.

De plus, Domagné dispose d'une richesse de lieux à faire découvrir aux enfants (parcours des miniatures, parc du Poirier avec jeux et tyrolienne...).

En dehors des temps « d'activités », les enfants ont à leur disposition diverses activités (jeux d'imitation, de construction, de société, livres, coloriages...)

Pendant les vacances scolaires, des sorties sont proposées aux enfants. Pour certaines, elles sont accessibles au groupe complet, pour d'autres, selon la nature de l'activité et la visée pédagogique, elles peuvent être ciblées à une tranche d'âge précise. Dans le même principe, des intervenants sont sollicités sur certaines journées pour animer des activités à thèmes (relaxation, expériences scientifiques...).



5. Les tarifs

Les inscriptions ont lieu avant chaque période de vacances. Chaque nouvelle famille doit remplir un dossier d'inscription composé du dossier famille, du règlement intérieur et d'une fiche sanitaire pour chacun des enfants de la famille. De plus, l'accueil de loisirs étant géré par une association, une adhésion est obligatoire. Celle-ci est valable 1 an, sur l'ensemble des associations familles rurales de France et coûte 29€ par famille. A Domagné, les « P'tit D'homs », un espace d'éveil pour les enfants de 0 à 3 ans, est, tout comme l'accueil de loisirs, géré par l'association familles rurales. Une famille qui fréquente les deux établissements n'aura besoin de payer la carte qu'une seule fois.

Les tarifs des journées sont variables en fonction des quotients familiaux des familles ainsi que de leur commune d'habitation. En effet, la priorité est donnée aux familles résidant sur les communes de Domagné, Chaumeré et Chancé.

Voici le tableau de répartition des tarifs selon les critères suivants:

- durée de présence de l'enfant à l'accueil de loisirs (journée complète ou demi-journée)
- prise du repas à la cantine
- résidence au sein des communes de Domagné-Chaumeré-Chancé ou hors communes

	DOMAGNE CHAUMERE CHANCE		
Quotient familial	CAF OU MSA 0-600€	CAF OU MSA 601-850€	CAF OU MSA 851 et plus
Journée	10€50	11€50	12€50
Demi-journée	8€00	8€50	9€50
Repas	4€50	4€50	4€50
	AUTRES COMMUNES		
Quotient familial	CAF OU MSA 0-600€	CAF OU MSA 601-850€	CAF OU MSA 851 et plus
Journée	16,50€	18,50€	19,50€
Demi-journée	11,50€	12,50€	13,50€
Repas	4€50	4€50	4€50

Les tarifs dans le tableau ci-dessus sont appliqués après déduction des aides prestations de services CAF MSA et subventions de la commune de Domagné et communes extérieures.

2) **Descriptif du lieu d'accueil**

1. Implantation géographique, description des lieux

L'accueil de loisirs de L'île aux enfants est situé à Domagné, une commune de 2439 habitants (au 01/01/2025) située en Ile et Vilaine entre Châteaubourg et Vitré. Domagné est une commune en voie de développement avec de nombreuses habitations en construction et un besoin de garde en constante évolution.



L'ALSH est idéalement situé dans la commune. En effet, il est à proximité immédiate de la cantine, des terrains de sports ainsi que de la salle de sports et en retrait des voies de circulation.

Les locaux, accolés à l'école publique sont mis à disposition par la commune les mercredis et lors des vacances scolaires. Ils sont composés des salles suivantes :

- Quatre salles d'activités dont trois avec un point d'eau
- Un espace rangement du matériel d'activité
- Deux salles de sieste
- Des sanitaires (garçons/filles)
- Une laverie
- Une cuisine
- Une salle de pause
- Le bureau de la direction (exclusif à l'ALSH)
- 2 espaces de récréation
- Des locaux de rangements (exclusif à l'ALSH)
- Une salle de motricité

Ce bâtiment étant un ERP¹, il répond à la loi du 11 février 2005 notamment, sur les points suivants :

- l'**accessibilité** du bâtiment aux personnes en situation de handicap.
- La **sécurité** : évacuation rapide des personnes, intervention des secours facilitée, limitation de la propagation des incendies..

2. Équipe pédagogique

Pour fonctionner, l'accueil de loisirs dispose d'une directrice, d'une directrice adjointe, de 5 animateurs en CDI présents tous les mercredis et ponctuellement lors des vacances scolaires. Une ATSEM (diplômée CAP petite enfance) est mise à disposition par la commune un mercredi matin sur deux. Un agent d'entretien est sollicité par l'association uniquement lors des vacances scolaires, sur les temps scolaire (mercredis) cette personne est mise à disposition par la commune.

L'équipe est renforcée, selon les besoins par des animateurs diplômés, stagiaires et non diplômés sous contrat CEE (Contrat d'engagement éducatif).

L'équipe varie de 6 à 13 animateurs en fonction du nombre d'enfants inscrits pendant les vacances scolaires et les mercredis.

1 ERP : Etablissement recevant du public



L'accueil de loisirs fonctionne aussi en grande partie grâce au dévouement des bénévoles de l'association qui sont activement impliqués au fonctionnement de l'accueil de loisirs.

II. LE PROJET ÉDUCATIF DE L'ORGANISATEUR

1) L'organisateur

Familles Rurales est une association nationale reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain.

Avec 127 000 familles adhérentes, 1 000 associations locales, 65 fédérations départementales et 10 fédérations régionales, 25 000 bénévoles et 14 000 salariés, c'est le premier Mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Familles Rurales est agréé association de défense des consommateurs.

Pluraliste, indépendant et laïc, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

Familles Rurales s'est construit sur des valeurs fortes que les 1 700 associations affiliées incarnent au quotidien au travers des actions qu'elles mènent avec les familles. Le Mouvement défend ardemment le respect des différences, la tolérance et la solidarité. Il promeut les valeurs humaines indispensables à l'équilibre et au développement de la personne et de son milieu de vie. Chaque jour il agit pour donner à chacun et chacune sa place dans la société et combat toute forme de discrimination, de rejet ou de stigmatisation.

1) Le projet éducatif

Les bénévoles de l'association familles rurales de Domagné-Chaumeré-Chancé mettent en avant les intentions éducatives suivantes :

- ➔ Créer une ambiance de vacances
- ➔ Respecter l'enfant en prenant compte de ses besoins affectifs, physiques et physiologiques, en mettant en place des activités et des temps adaptés à chacun.
- ➔ Respecter le rythme inhérent à chaque enfant
- ➔ Favoriser la rencontre de l'enfant avec « l'Autre »
- ➔ Aider l'enfant à se découvrir, se respecter, s'épanouir et à prendre confiance en lui afin de pouvoir également respecter les autres
- ➔ Favoriser l'imaginaire
- ➔ Faire en sorte que l'enfant découvre des lieux méconnus ou mal connus
- ➔ Favoriser le développement des facultés originales et personnelles à chacun
- ➔ Aider l'enfant à s'intégrer dans un groupe



- ➔ Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative
- ➔ Favoriser les connaissances de certaines valeurs (tolérance, respect, politesse..)
- ➔ Favoriser l'implication des parents
- ➔ Favoriser une réelle communication entre les différents intervenants du centre (équipe animation, directeur, association)

III. LES INTENTIONS ÉDUCATIVES DE L'ÉQUIPE (directeur et équipe d'animation)

L'accueil de loisirs est en premier lieu un moyen de garde pour les familles. Cependant, notre objectif, au-delà de répondre à ce simple besoin de garde est de permettre aux enfants de s'amuser et de passer une agréable journée à l'accueil de loisirs.

Une équipe souriante et dynamique est un point essentiel pour permettre aux enfants de se sentir bien.

Les valeurs de l'équipe sont centrées sur le partage, la citoyenneté, la tolérance et le respect.

Les missions de l'équipe au-delà de celles citées ci-dessous sont de permettre à l'enfant de se découvrir, de découvrir les autres et le monde qui l'entoure à travers des animations mais également à travers les temps de vie quotidienne en collectivité.

→ Rôle et missions du directeur

- Être garant de la sécurité physique et morale des enfants
- Veiller au bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière
- Élaborer, en concertation avec l'équipe d'animation, un projet pédagogique
- Coordonner l'équipe d'animation
- Gérer les relations avec les différents partenaires

→ Rôle et missions de l'animateur

- Accompagner les enfants dans les gestes de la vie quotidienne
- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs qui lui sont confié
- Participer au projet pédagogique



PROJET ÉDUCATIF	PROJET PÉDAGOGIQUE			
Intentions éducatives	Objectifs pédagogiques	Objectif opérationnel	Moyens	Évaluations
Créer une ambiance de vacances	• Permettre à l'enfant de passer de bons moments • Permettre à l'enfant de différencier les temps scolaires des temps de vacances • Susciter l'envie de revenir à l'accueil de loisirs	• Proposition d'un camp • Mise en place d'activités ludiques et variées • Transformation des locaux • Création d'un fil rouge	• Camp multi-sports du 15 au 17 juillet • Sorties à l'extérieur (ange michel, ferme pédagogique, enigmapark) • Décoration de l'accueil de loisirs selon le thème choisi avec l'équipe • Création musique et danse de l'été	Les enfants se sont-ils amusés ? Que retiennent-ils de leurs vacances à l'accueil de loisirs ?
Respecter l'enfant en prenant en compte ses besoins	• Prendre en compte les besoins physiques, psychologiques et physiologiques des enfants • Proposer des temps adaptés au rythme et à l'âge des enfants	• Gestion de la journée selon les besoins des enfants • Proposer un temps calme aux enfants qui le souhaitent	• Réveil échelonné des enfants à la sieste • Départ anticipé à la cantine • Observer et s'adapter au comportement de enfants (besoin de sortir, besoin de se reposer, besoin de manger...)	Les enfants sont ils énervés, fatigués, grognons... ?

Favoriser la rencontre avec « l'autre »	- Proposer des jeux de groupe qui favorisent l'intégration de l'autre - Accompagner chaque enfant à trouver sa place au sein du groupe	- Proposer des jeux de coopération - Inciter au partage et à l'inclusion de l'autre	- Organisation de jeux collectifs (sagamore, l'homme en noir...) - Achats de jeux de société collectifs - Discutions collectives sur l'inclusion	Les enfants acceptent-ils de jouer avec un enfant seul qui souhaite venir ? Quelle est l'ambiance générale du groupe ? Y a-t-il des conflits ? Un enfant est-il seul ou rejeté ?
Aider l'enfant à se découvrir, se respecter, s'épanouir et à prendre confiance en lui	- Favoriser le développement des facultés originales et personnelles à chacun - Faire en sorte que chaque enfant trouve sa place - Valoriser les actes des enfants	- Accompagner l'enfant dans la découverte de ses capacités - Proposer des animations d'épanouissement personnel - Aider l'enfant à sortir de sa zone de confort	- Proposition d'activités nouvelles et variées - Féliciter l'enfant, le valoriser - Atelier yoga, relaxation	Les enfants on-t'ils le sourire ? As-t'on réussi à accompagner un enfant à prendre confiance en lui ?
Favoriser l'imaginaire de l'enfant	- Susciter l'émerveillement des enfants - Ouvrir leur curiosité	- Proposer des activités favorisant l'imaginaire - Se mettre dans la peau d'un personnage	- Se déguiser - Créer un spectacle - Création de grands décors	Les enfants ont-ils été émerveillés en voyant le grand décor ? A-t'on réussi à les faire voyager ?
Faire en sorte que l'enfant découvre des	Susciter l'envie de découvrir de nouveaux horizons	- Proposer des sorties au sein de la commune - Permettre à l'enfant de	Organisation d'un camp mutlisports à la jaille yvon (CP →	As t'on réussi à faire découvrir de nouvelles choses aux enfants ?

lieux méconnus ou mal connus		s'enrichir	CM2) Découverte de Domagné	Proposition d'un quizz après la sortie, qu'ont ils retenu ?
Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative	- Permettre aux enfants de s'exprimer sur leurs envies - Proposer des activités/jeux que les enfants pourront refaire en autonomie - Responsabiliser les enfants - Rendre l'enfant acteur de sa journée - Permettre à chaque enfant de développer ses savoirs	- Permettre à l'enfant de se positionner en autonomie sur l'activité qui lui plaît - Donner des explications claires et précises permettant aux enfants par la suite d'être autonome - Proposer des ateliers de jeux autonomes (espace lecture, espace jeux de construction, espace jeux d'imitation...) - Intégrer les enfants à la vie quotidienne du centre de loisirs	- Mise en place d'un système visuel de choix d'activité (panneau imagé des activités proposées dans la journée) - Réalisation du goûter par les enfants - Distribution du goûter par les enfants	Le tableau d'activité autonome est il utilisé ? Prendent ils des initiatives ? Arrivent ils à prendre des décisions seuls ? (WC, mains, poubelle...) Ont-ils réussi à accomplir leur mission? (préparation goûter...)
Favoriser les connaissances de certaines valeurs comme la tolérance, la justice, la politesse, le respect de	Accompagner les enfants à être acteur dans l'apprentissage des règles de vie/de bonne conduite de l'accueil de	- Mettre en place des règles de vie - Responsabiliser les enfants sur leurs actes	Réunir le groupe pour l'élaboration des règles de manière ludique	- Les règles sont-elles respectées ? - Les enfants ont ils une bonne

soi et des autres, le partage, le refus des inégalités	loisirs • Instaurer un lien de respect et de confiance entre les enfants	• Organiser un jeu collectif afin de préserver un temps « calme » à la cantine		cohésion de groupe ?
Favoriser l'implication des parents à la vie de l'accueil de loisirs	• Permettre un temps de partage parents/enfants/animateurs	• Organiser une soirée de fin de centre parents/animateurs/enfants	• Impliquer les enfants dans la réalisation d'un petit spectacle et dans la préparation de la soirée de partage (décoration, alimentation...)	• Les parents passent-ils un bon moment ? • Quels retours avons nous de la part des parents ?
Favoriser une réelle communication entre les différents intervenants du centre	• Favoriser une bonne entente entre les différents acteurs nécessaire au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs • Entretenir le lien avec les différents acteurs	• Maintenir une bonne communication équipe / bénévoles et directrice / partenaires	• Organiser des réunions bénévoles + équipe • Entretien annuel présidente et animatrice	• Les informations sont elles bien transmises d'une personne à une autre ?

IV. LES ACTIVITÉS

Notre équipe a la volonté de permettre à chacun des enfants de s'épanouir au sein de l'accueil de loisirs, c'est pourquoi, nous proposons diverses activités afin de satisfaire la majorité des enfants.

Pour cela, nous proposons des activités manuelles, sportives, culturelles...

En effet, chaque animateur a sa petite « spécialité » ce qui apporte une richesse à l'équipe (sport, origami, danse, grands décors...) et permet de proposer une variété d'activités.

Afin de proposer des activités de qualité, nous avons à disposition un large choix de matériel d'animation. Au sein de la salle d'activité, les animateurs ont accès à un grand placard comprenant tout le matériel pour les activités manuelles (peinture, feuilles, petites décorations, plumes, colles...).

En complément, nous avons un local extérieur dédié au matériel de récupération (papier WC, carton, polystyrène...) et autres gros matériels.

Lors des vacances scolaires, l'accueil de loisirs propose des sorties, et, en complément, des intervenants viennent à l'accueil de loisirs (coût moindre pour les familles, car pas de transport en supplément)

Les activités ont lieu dans :

- les différentes salles de l'accueil de loisirs
- la salle de motricité (mise à disposition par la commune),
- la salle des sports
- les cours de récréation de l'école
- les terrains de sports de la commune
- les aires de jeux de la communes
- ...

La participation à une activité est fortement encouragée mais non obligatoire.

Les enfants qui ne souhaitent pas participer à une activité sont libres de lire, de se reposer, d'être observateur d'une activité et de décider de la rejoindre, de jouer avec les différents espaces mis à libre disposition des enfants : jeux d'imitation, de construction...



L'équipe d'animation adapte et modifie son activité au besoin, selon la demande du groupe. En effet, si la majorité du groupe est force de proposition pour faire une activité non proposée par l'équipe et que celle-ci est réalisable, nous faisons en sorte de répondre à leur demande. (dans la mesure du possible).

Les activités du matin débutent à 9h30 et se terminent de manière échelonnée jusqu'à 11h30 au plus tard. L'après-midi, elles se déroulent de 14h30 à 15h45 au plus tard.

V. LA VIE QUOTIDIENNE

Une journée à l'accueil de loisirs de Domagné débute à 7h30, heure à laquelle les premiers enfants arrivent. Les animateur(s) d'ouverture accueille l'enfant puis note sur la fiche d'appel son heure d'arrivée. L'enfant est invité à poser ses affaires sur les portes manteaux puis à se laver les mains. Les enfants arrivent de manière échelonnée entre 7h30 et 9h.

De 7h30 à 8h30, il s'agit d'un temps de garderie, facturé en supplément du tarif de la journée. Les parents achètent des tickets de garderie à 1€ l'unité auprès des animateurs d'accueil.

Durant ce temps de garderie, les enfants ont libre accès sur les différents jeux mis à leur disposition (jeux de constructions, jeux d'imitation...).

L'appel a lieu tous les matins à 9h et tous les après-midi à 14h. Tout au long de la journée, nous nous assurons que tous les enfants soient bien présents (cantine, goûter...).

Pendant les temps de cantine, les enfants sont libres de choisir leur place à condition de respecter les plans de table (petits d'un côté, grand de l'autre). Les repas sont livrés par la cuisine centrale de Saint Didier. Pour les enfants qui ne mangent pas de porc il n'y a pas de repas de substitution, cependant, nous respectons le choix des familles et ne mettons pas de porc dans l'assiette de l'enfant.

Le goûter est quand à lui fourni par l'accueil de loisirs.

Les enfants de PS et de MS, selon la demande des parents, ont un temps de repos qui a lieu de 13h30 à 15h45 avec un réveil échelonné.

Concernant le départ du soir, l'animatrice en charge de l'accueil des parents a pour missions de transmettre toutes les informations aux parents (blessure, douleurs, sieste, pipi...). Pour cela, sur la fiche d'appel il y a une colonne dédiée aux observations où chaque animateur notifie les informations à transmettre aux parents.



VI. LES HORAIRES

7h15-7h30	Préparation de la salle
7h30-9h	Arrivée échelonnée des enfants et jeux libres
9h	Appel + téléphone à la cantine (effectif du temps de midi)
9h30	Début des activités
11h	Rangement
11h20	Jeux extérieurs (casquette, crème solaire)
11h45-13h	Cantine (maternelles : 11h45, primaires 12h20)
13h-14h	Jeux extérieurs (casquette, crème solaire)
13h30-15h45	Sieste
14h	Appel
14h30	Début des activités
15h45	Rangement
16h	Goûter
16h30	Jeux extérieurs et départ échelonné
18h30	Fermeture de l'accueil de loisirs

Ces horaires ne sont pas fixes et sont susceptible d'être modifiés selon les besoins des enfants, les conditions climatiques, le programme de la journée... (sorties, intervenants...)

VII. L'ÉQUIPE D'ADULTE

1) Le recrutement

L'accueil de loisirs recrute régulièrement de nouveaux animateurs principalement sur les périodes de vacances scolaires. Les recrutements se font via, le site Facebook de l'accueil de loisirs, le PIJ² de Châteaubourg, le panneau d'affichage de la commune... et en grande majorité via le bouche à oreille.

Les entretiens d'embauche se font en binôme avec la directrice et la directrice adjointe.

2) Le fonctionnement

Afin de permettre à l'équipe de s'imprégner du fonctionnement du centre et pour favoriser les échanges entre les animateurs (H/F), nous organisons des réunions de préparation de l'été. Ces réunions permettent de choisir ensemble le thème de l'été, la chanson de l'été, de préparer le projet pédagogique ainsi que le planning d'activités et les grands décors. Concernant le personnel technique, ils bénéficient d'une présentation de leurs missions ainsi que du protocole de ménage avant le début de l'été.

3) L'accompagnement

A la fin du mois de Juillet, la directrice effectue les entretiens/bilans avec chacun des animateurs. Cet entretien permet de faire le point sur le comportement des animateurs, de relever les éventuels points d'ombres et de mettre en avant les points positifs.

Lorsque un animateur ne répond pas aux qualités d'animateurs qui lui sont demandés, il peut arriver qu'un entretien soit effectué en complément dans le mois.

VIII. LE CADRE, LES RÈGLES DE VIE

Dans l'objectif que tous les enfants passent un bon moment au sein de l'accueil de loisirs, il est primordial de fixer des règles de vie. Nous établissons les règles avec les enfants et celles-ci sont affichées dans la salle.

Nous mettons en avant les notions de respect, de tolérance et de partage.

IX. LA SÉCURITÉ

Nous disposons de plusieurs trousse à pharmacie, celles-ci sont vérifiées et complétées régulièrement. Chacune dispose d'un carnet de recensement des soins qui ont été apportés (par quel animateur, quand, pourquoi...). Lorsqu'un enfant se cogne, nous privilégions la poche de froid qui apaise rapidement la douleur. En cas de besoin, nous contactons la famille de l'enfant, sinon, lors du départ de l'enfant l'animateur référent notifie les raisons de la blessure et le soin qui a été apporté.

X. LA COMMUNICATION

Avant chaque été, une brochure de présentation du programme d'été est donnée aux familles des deux écoles. Celle-ci regroupe les activités et sorties organisées durant l'été ainsi que des petites informations aux familles (prévoir crème solaire, casquette, horaires d'ouverture, garderie...).

Un flyer de présentation du camp est également distribué aux familles en complément de la fiche d'inscription et de la brochure.

L'accueil de loisirs dispose d'un compte Facebook où les bénévoles informes les parents des dates d'inscriptions, des assemblées générales... Des photos des activités des enfants y sont également mises.

